

**Procès-verbal
Du conseil municipal du Mardi 7 septembre 2021**

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2021
- Lotissement du petit Val : cession du lot n°14 (parcelle WB 162) M. BOUTET Guillaume
- Dérogation scolaire
- Adhésion au contrat d'assurance statutaire
- Mise en place d'un compte épargne temps (CET)
- Autorisation de demande de subventions dans le cadre de la création et la réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées
- Réalisation d'un contrat de prêt AQUA PRET d'un montant de 550 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'opération de création et de réhabilitation des réseaux d'assainissements situés à Fère-Champenoise
- Rapport de gestion de la société SPL Xdémat 2020
- Désignation d'un délégué, représentant le collège agents au comité nationale d'action sociale
- Rapport des commissions
- Informations et questions diverses

Animation

Un apéro géant sera organisé le samedi 11 septembre sur le parvis de la salle des fêtes à 18h00

Mme EGOT déplore le manque de communication. Elle apprend par mail qu'on lui demande ses disponibilités pour cette manifestation, 5 jours avant, alors qu'elle n'a pas été informée au préalable.

Octobre rose : Une décoration de la commune en rose sera effectuée (parapluies, ballons...)

Sainte Catherine

Ecoles : divers travaux ont été réalisés dans les écoles.

Périscolaires : Familles Rurales doit détailler la liste des enfants inscrits pour bénéficier de la subvention.

Extension de l'entreprise Préciculture Exel :

Monsieur le maire informe le conseil de la situation avec l'indivision LESTRADET. Il est reproché à la commune d'avoir abusé de son pouvoir en autorisant l'entreprise à créer sa zone de déchargement, qui n'est ni plus ni moins qu'un parking. Il rappelle l'historique urbanistique du site et de la maison en zone UI. Il donne lecture du courrier de Monsieur Gérard LESTRADET et de l'assignation au tribunal administratif. La commune va donc faire appel à un avocat.

Groupe scolaire :

Le jury de concours s'est réuni le matin même et a retenu un projet dont le montant est de 3,3 millions d'euros. Il faut purger les recours puis demander les fouilles archéologiques, faire les demandes de subventions. Les premiers coups de pelles devront intervenir avant la fin d'année.

Voirie : Plusieurs problèmes sont soulevés :

- Le trottoir abimé rue du Docteur Plicot
- Le sens interdit rue du Docteur Plicot, non respecté
- La vitesse aux entrées en venant de Châlons en Champagne et avenue Charles de Gaulle : les riverains seront invités à une réunion publique afin de trouver des solutions ensemble
- Rue Geoffroy Siret : débordement de la haie d'un mètre sur la voie publique
- Essai de 2 candélabres solaires rue Robert Schumann
- Faubourg Saint Timothée : effacement des réseaux terminés
- Rue de la piscine : gravillonnage et décaissement des abords pour faciliter le stationnement des voitures et du pluvial

Foire de Chalons : La communauté de communes sera présente sur le stand de la CCI, le dimanche 12 septembre 2021 pour présenter le territoire (rolls up, film, objets publicitaires).

Fleurissement :

Monsieur LEPAGE propose de réunir la commission un samedi matin afin de faire le tour de la commune et améliorer le fleurissement.

Fin de la réunion à 21h50.